

Conseil de quartier Villiers-Barbusse

Séance du Mardi 19 septembre 2023

Maison de quartier Gérard Rinçon, 20h-22h suivi d'un apéritif convivial

Ordre du jour :

1. Restitution de la rencontre avec Loline Bertin - juillet 2023
2. Points d'avancement sur les différents dossiers (Plan Arbre, travaux groupe scolaire Jean Jaurès...)
3. Bain d'informations du quartier
4. Quelles envies pour cette nouvelle année ? Temps d'échange libre

* * * * *

Présents : 13 habitants et 2 représentants de l'antenne de quartier : Andréa, Responsable de l'antenne de quartier et du centre social rue Hoche, Zoé Perrott-White – chargée de mission gestion urbaine de proximité qui remplace Faouzi.

- 1. Restitution de la rencontre avec Loline Bertin - Adjointe déléguée à la tranquillité publique, à la brigade propreté, à la prévention et à la vie nocturne** 19/07/2023, mairie de Montreuil

Présents : Loline Bertin, Camille-Jean et Lucile pour le Conseil de quartier Villiers-Barbusse

CdQ → Quelles sont les articulations entre la Police municipale (PM), la Police nationale et la mairie de Montreuil ? Quels sont les périmètres de chacun ?

Le rôle de la PM est de faire respecter les arrêtés du maire de la ville et de gérer les enjeux liés aux stationnements, déchets, espaces publics et les problématiques du quotidien d'une ville. La PN est compétente pour tout le reste. Pour résumer, la police municipale est principalement responsable de la sécurité des citoyens au niveau local, tandis que la police nationale a une vue d'ensemble du maintien de l'ordre sur l'ensemble du territoire national. La PM est composée d'agents de police et d'agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP). Ces derniers assurent essentiellement les PV liés aux stationnements et à la propreté.

→ Le commissariat situé au 18 boulevard Paul Vaillant Couturier est rattaché à la PN, il est joignable à toute heure au 01 49 88 89 00.

→ La PM, quant à elle, est située dans le bâtiment de l'Atrium au 104 avenue de la Résistance et n'est joignable qu'aux horaires d'ouverture, entre 7h et 20h en semaine & entre 9h et 17h du samedi au lundi au 01 48 70 69 16. La PM déménage prochainement au RdC de la Tour Altaïs.

Loline Bertin recommande d'appeler en priorité le 17, plateforme qui priorise les appels, dédouble les interventions en cas de signalements multiples et conserve un historique plus structuré des appels par fiche.

Le service de Loline Bertin rencontre la PN sur une base hebdomadaire pour passer en revue les sujets communs et se coordonner. Elle rappelle qu'il est important de porter plainte pour toutes les incivilités type vitre de véhicule brisée car cette démarche ouvre un dossier judiciaire et permet de faire remonter des chiffres « réels » du terrain.

Effectifs :

- PN : 2 à 3 équipages d'une voiture comportant 3 personnes par nuit + 1 unité de police scientifique par « zone » (parfois une grande partie du département, ce qui explique les délais d'intervention pour relever les empreintes après un cambriolage, par exemple)
- PM : 16 policiers + 12 ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique)

Recrutements :

Les horaires de la PM ont été étendues depuis mai 2023 grâce au renforcement des équipes. L'objectif est de pourvoir 20 postes d'agents et 14 postes d'ASVP, bien que le budget provisionné par la mairie permette de recruter jusqu'à 40 postes d'agents de police et d'ASVP jusqu'en 2026. L'écart s'explique par la difficulté à recruter et à fidéliser sur ce type de poste, constat partagé par des nombreuses communes françaises.

CdQ → Notre quartier souffre d'une sous-représentation policière ce qui donne le sentiment aux riverains d'être délaissés et de voir les incivilités d'installer.

Tous les quartiers se plaignent de la même chose, la PM est hélas en sous-effectif mais bien présente. Les **tirs de mortier** exaspèrent, et à juste titre : les ventes ont explosé en 2022 suite à leur simplification d'accès et la démocratisation de leurs prix. Il ne faut pas hésiter à appeler la police car on pense souvent à tort que le signalement a déjà été porté à leur attention. Il est complexe d'intervenir sur les tirs de mortier surtout dans les quartiers avec de nombreuses tours car il est souvent difficile de localiser le tireur en l'absence de témoignages, surtout avec le phénomène d'écho. Quand flagrant délit, la personne se voit confisquer tout son matériel avec une amende.

Les **stationnements intempestifs** peuvent perdurer facilement même après plusieurs PV lorsqu'il s'agit de commerçants et de livreurs, plutôt que de particuliers. Le taux de recouvrement est globalement assez bas en France. La mise en fourrière est beaucoup plus efficace mais demande une logistique dès lors qu'il s'agit de poids lourds : il faut solliciter un véhicule spécial avec une attente de plusieurs jours. Ne pas hésiter à faire des signalements auprès de la PM. (NB : *Le CdQ fait régulièrement des signalements au téléphone, c'est plutôt efficace*).

En cas de non-réponses /manque de réactivité sur l'outil Sesam concernant les **voitures-épaves**, il est possible de saisir directement l'antenne de quartier rue Hoche ou Loline Bertin. A noter qu'il faut un agent assermenté de la PM (la PN ne se déplace pas pour ça) pour constater la condition de voitures-épave au bout de 7 jours de non-déplacement.

Les **excès de vitesse** des véhicules sont trop fréquents. Les contrôles de vitesse ponctuels sont, d'expérience, peu efficaces car les usagers ralentissent en voyant les policiers. En effet, seule la PN a le droit d'intervenir habillée en civil, la PM est forcément identifiable... et identifiée. L'effet pédagogique ne fonctionne pas : dès lors que la PM quitte les lieux, les excès reprennent. Un radar de vitesse est en négociation depuis des années auprès de la préfecture, sans prise d'effet pour le moment. Une

brigade à vélo électrique a été créée récemment et leur fréquentation des pistes cyclables a mathématiquement fait augmenter les verbalisations des stationnements sur ces pistes, mais uniquement sur les plages horaires de la PM, soit jusqu'à 20h.

Dans les **parcs et les squares**, ce sont la PM et la brigade propreté qui verbalisent. L'amende liée au non- ramassage de crotte est passée de 35 € à 135 €.

La tendance des **cambriolages** est plutôt à la stagnation voire à la baisse sur le quartier Villiers-Barbusse. Le gros pic de 2018-2019 avait marqué durablement les esprits, il est possible de s'inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances (lien vers l'OTV ici) pour faire partie des rondes de PM l'été. Il n'existe pas de statistique par quartier. A titre d'exemple :

- 90 cambriolages sur tout Montreuil pour le mois de mai 2023
- 330 cambriolages cumulés sur tout Montreuil de janvier à mai 2023 versus 270 cambriolages sur la même période 2022
- Sur 10 cambriolages nocturnes signalés sur la 1ère quinzaine de juin, 0 sur Villiers-Barbusse

Réactions et échanges avec les habitants présents à la réunion :

- Une habitante témoigne de la longue attente au commissariat de Montreuil pour porter plainte, les policiers l'ont invité à rentrer chez elle et à revenir
- Un habitant informe du système de pré-plainte en ligne qui permet d'avoir un RDV et de réduire l'attente
- La concurrence entre les communes qui recrutent toutes de plus en plus pour leur police municipale est évoquée
- Un habitant du boulevard Henri Barbusse souligne les nuisances sonores de la police qui mettent systématiquement leurs sirènes lorsqu'elle remonte le boulevard, alors que les pompiers ne le font qu'au feu rouge ce qui diminue les nuisances pour les riverains
- La télésurveillance et la vidéo-verbalisation sont soulevées : seule la rue de Paris est équipée pour de la vidéo-verbalisation sur la circulation ; la rue du Moulin à Vent l'est pour les dépôts sauvages. L'usage de la vidéo-verbalisation est encadrée par des règles précises.
- La police municipale intervient-elle sur les communes voisines ? Selon un habitant, la police nationale peut demander à la police municipale d'intervenir sur une autre ville. La question sera remontée.

2. Points d'avancement sur les différents dossiers (Plan Arbre, travaux groupe scolaire Jean Jaurès...)

Plan arbre

Le calendrier du Plan Arbres annoncés au printemps 2023 paraissait formidable mais ambitieux en termes de ressources disponibles (Objectif annoncé : 5000 arbres à planter dont une partie dès 2023, en sachant que ces plantations ne peuvent se faire qu'entre novembre et mars environ, et que le repérage puis la validation des emplacements des fosses peuvent se révéler laborieux).

À la suite de notre atelier productif de juin dernier, nous avons communiqué une carte interactive avec 158 emplacements d'arbres + 3 bosquets (voir ci-dessous). Malheureusement il y a eu une perte d'information cet été pendant la transmission Municipalité / Est Ensemble et la première partie seulement a été communiquée au SAMD (Service Aménagement et Mobilité Durable) d'Est Ensemble, décisionnaire sur ce projet. Nous avons rectifié le tir, mais trop tard pour la 1^{ère} saison (2023-2024). Normalement, 2^{ème} saison pendant l'hiver 2024-2025.

Rappel lien carte :

<https://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?hl=fr&mid=1NKpgRcqFocROhvCOarAggePPaGQry9c&ll=48.868773101530984%2C2.4402311999999826&z=16>

Les commentaires du SAMD accompagnant les retours sur nos demi-propositions nous ont semblé flous et nous avons demandé des précisions, sans réponse pour le moment. Il en ressort les informations suivantes :

Sur un total de 11 rues proposées par le conseil de quartier :

- 4 rues seront plantées pendant la saison 1 (2023-2024) sous réserves de faisabilité techniques
- 5 rues seront plantées pendant la saison 2 (2024-2025) sous réserves de faisabilité techniques. Si ces dernières ne figurent pas dans les rues prioritaires de la saison 1, 2 raisons sont possibles : Soient elles sont déjà plantées, soient elles ont été écartées pour un choix de cohérence territoriale et dans un souci d'équité de plantation entre les différents quartiers de la ville de Montreuil.
- 1 rue fait partie d'un projet urbain : le grand chemin, et sera donc aménagée dans ce cadre
- 1 rue a été écartée car les réseaux de gaz sont situés sous le stationnement, elle est donc non « plantable »

Détails :

1. Rue des papillons : rue déjà plantée. Elle n'est donc pas prioritaire pour la saison 1 mais reste sélectionnée pour la saison 2
2. Rue Léon Loiseau : sélectionnée par le SAMD, aménagement sous réserves de faisabilités techniques à établir d'après le récolement des réseaux
3. Rue du moulin à vent : sélectionnée par le SAMD comme rue prioritaire pour la saison 2
4. Rue du docteur Calmette : présélectionnée par le SAMD mais non aménageable suite à la préanalyse des DT
5. Rue des caillots : sélectionnée par le SAMD, aménagement sous réserves de faisabilités techniques à établir d'après le récolement des réseaux
6. Bd Henri Barbusse : rue déjà plantée. Elle n'est donc pas prioritaire pour la saison 1 mais reste sélectionnée pour la saison 2
7. Rue des groseillers : sélectionnée par le SAMD comme rue prioritaire pour la saison 2
8. Rue Alexis Lepère : Projet grand chemin
9. Rue des Chantereine : rue déjà plantée. Elle n'est donc pas prioritaire pour la saison 1 mais reste sélectionnée pour la saison 2
10. Rue du midi : sélectionnée par le SAMD, aménagement sous réserves de faisabilités techniques à établir d'après le récolement des réseaux
11. Rue du docteur roux : sélectionnée par le SAMD, aménagement sous réserves de faisabilités techniques à établir d'après le récolement des réseaux

Nos retours pour la SAMD sont les suivants :

- Quand débiteront les travaux pour les emplacements validés puisqu'aucune fosse ne semble avoir été creusée cet été ?
- Pourquoi la rue du Dr Calmette serait-elle intégralement « non-aménageable » ?
- Le bd Henri Barbusse n'est que partiellement planté, des arbres manquent sur de larges zones, pourquoi l'exclure ?
- Rue Alexis Lepère : Le projet grand chemin ne concerne que le tout petit tronçon entre la rue Buffon et le boulevard Paul-Vaillant Couturier. Qu'en est-il de la plus grande partie de cette rue, allant de la rue Buffon à la rue Ernest Savart ? Pourquoi cette partie est-elle exclue ?
- Rue indiquée comme « non plantable », pourquoi ne pas inverser le côté de stationnement et planter là où il n'y a pas de réseau de gaz dans ce cas ?

Nous en profitons pour souligner le soutien et les efforts à nos côtés de Catherine Dehay, élue de la Nature et des animaux en ville, ainsi que son service.

Réactions et échanges avec les habitants présents à la réunion :

- Une habitante de la rue des Groseillers soulève le problème récurrent des camions qui écrasent les arbres en manœuvrant et se questionne sur la pertinence de planter des arbres dans sa rue.
 - Un habitant demande s'il est possible de profiter de l'intervention sur la chaussée pour planter les arbres pour mener un travail sur l'accessibilité.
- ⇒ La typologie des interventions n'est pas la même : la création de fosses ne demande pas une intervention lourde, contrairement aux interventions pour l'accessibilité, et il y a une question de compétences et de tuyaux financiers : le plan Arbres est financé par le budget d'Est Ensemble, et l'accessibilité sur le budget de la voirie de Montreuil, une autre ligne budgétaire.
- ⇒ Andrea donne un exemple de coût : création d'une fosse = 2000 €. Nouvelle règle de compensation : un arbre enlevé doit être remplacé par 3 arbres, dans un périmètre proche.
- La question du cèdre du Liban spectaculaire à préserver qui se trouve sur une parcelle privée d'une maison qui vient d'être vendue rue Ernest Savart est à nouveau soulevée. Il faudrait aller consulter le plan de construction au service urbanisme de la Ville pour voir ce qui est prévu et s'il va être conservé.
 - Un habitant avait une réflexion sur l'impact du plan arbre sur les factures d'électricité. Toutefois il n'a pas souhaité l'aborder dans le cadre proposé par l'équipe d'animation, car elle n'était pas formellement inscrite à l'ordre du jour. Elle est donc reportée à la prochaine séance.

Travaux groupe scolaire Jean Jaurès

Les travaux de la cour maternelle ont pris du retard et la livraison ne s'est pas faite à la rentrée 2023 comme promis mais a priori pour la rentrée des vacances de la Toussaint. Il manque tous les espaces jeux et les zones de plantation sont en friche (ce dernier point étant normal puisqu'on ne plante rien pendant l'été).

Par ailleurs, la promesse de « cour Oasis » a déçu de nombreux parents. On déplore le peu de déminéralisation et d'usage de matières naturelles de cette nouvelle cour alors qu'ils sont la clé pour permettre d'éviter l'effet de four en cas de canicule. Nous sommes loin de la plupart des livraisons des cour Oasis que l'on peut consulter sur Internet, et c'est sans doute la réduction du budget initial qui en est responsable (nous sommes passés d'environ 650 K à 300K sans annonce ni explication officielle de la part de Mme Dominique Attia, adjointe déléguée à l'éducation, à l'enfance, et aux bâtiments).

Par ailleurs, d'autres travaux de rénovation ont eu lieu au niveau du groupe scolaire.

- à l'école élémentaire pour un montant de 180 K TTC financés par la mairie :
 - Réfection du réfectoire et du préau avec décalage de la cloison
 - Isolation phonique des deux réfectoires
- au collège Marais de Villiers pour un montant de 120 K TTC financés par le département :
 - Rénovation de la salle polyvalente
 - Rénovation du CDI

A noter que nous n'avons pas d'informations sur la bonne finalisation des travaux effectués sur ces deux derniers établissements. Les élus de quartier nous ont indiqué l'existence de représentants de la municipalité dans les écoles mais nous n'avons pas (encore) leurs coordonnées.

Ecole maternelle : Anne-Marie HEUGAS

Ecole primaire : Stéphane BELTRAN

3. Bain d'informations du quartier

A la demande du CdQ, une rencontre a eu lieu entre le CdQ et Karine Poulard, élue de quartier, en présence de Marie Duquesne (nouvelle chargée de démocratie participative) et Andrea Salis (Responsable Antenne Vie de Quartier et Centre Social), en septembre. Cette rencontre visait à fluidifier la collaboration entre CdQ et élus de quartier.

Une coordination a eu lieu entre les CdQ de la Noue et Villiers-Barbusse pour réfléchir ensemble aux modalités d'accueil des arrivées du Tribunal d'instance et de la Cour nationale du Droit d'Asile place du Général de Gaulle en 2026. Un courrier et une relance ont été adressés à la mairie pour solliciter un rendez-vous avec tous les élus concernés pour anticiper les impacts de ces changements (Accès aux lieux, stationnements, densification du trafic auto, commerces de proximité (notamment restauration), propreté (sanitaires extérieurs, bancs publics, poubelles, nettoyage...) etc.)

Réactions et échanges avec les habitants présents à la réunion :

- Un lieu de prostitution existe rue du Moulin à Vent avec une file d'attente importante dans la rue. La police nationale serait passée. Il y a déjà eu une enquête.
- La parcelle croisement bd Henri Barbusse / Rue Ernest Savart semble squattée. L'information a été remontée à la mairie.
- **Un plan de circulation à l'étude** : des échanges informels avec une personne responsable de la pré-étude du plan de circulation sur les Hauts Montreuil ont indiqué que le tronçon de la rue Ernest Savart entre le bd Henri Barbusse et la place Général de Gaulle n'était pas intégré dans le périmètre de l'étude, ce qui a été fortement déploré en séance et remonté à la mairie.

Dans le cadre de cette étude ou pré-étude, un questionnaire va être mis en ligne sur le site de la Mairie et tous les habitants pourront y répondre (quel que soit le quartier).

L'antenne de quartier a relayé les contacts de l'équipe d'animation du Conseil de quartier Villiers-Barbusse au cabinet en charge de l'enquête auprès de la population pour que l'on puisse faire remonter toutes les problématiques.

Le plan de circulation avec concertation des habitants en 2023 avait été annoncé par l'élu thématique Olivier Stern, Adjoint délégué à la relation usager, au numérique et en charge des mobilités, de la ville cyclable, et du stationnement lors des différents temps d'échanges organisés en 2022 : rencontre de l'équipe d'animation (mars 2022), arpentage (mai 2022) et restitution au Conseil de Quartier (octobre 2022).

Le CDQ s'interroge, quels sont les objectifs de cette concertation/étude/enquête si une partie très saturée du quartier est a priori exclue de l'étude ou pré-étude ? **Il y a beaucoup d'incompréhension sur le périmètre de cette étude. Le CDQ souhaite des précisions et va rester mobilisé sur la question car la fin des travaux du métro et le tram auront un impact sur la circulation et pas seulement sur le Haut Montreuil. Le CDQ souhaite que le quartier Villiers-Barbusse soit intégré dans le plan de circulation.**

Quelles interactions de ce plan avec le projet de rue apaisée Ernest Savart voté lors du budget participatif et prévu pour 2024 ?

Plaintes de riverains relayées aux services concernés durant l'été :

- Relances sur les nuisances olfactives **rue de Villiers + avenue de la Résistance** : enquête en cours mobilisant la Direction de l'eau et de l'assainissement d'Est Ensemble, les services de la ville et le Laboratoire central de la préfecture de police.
- Plaintes de dégradations et de graph autour de la **rue des Chantereines**. Nous en profitons pour communiquer un lien permettant leur signalement et leur prise en charge apparemment efficace : <https://demarches.montreuil.fr/signaler-un-probleme-sur-lespace-public>
- Plaintes autour des pratiques professionnelles du **garage Paris Motors rue de Vertbois** : empiètement sur l'espace public, surélévation sans permis de construire, pollution chimique, réparations extrêmement bruyantes toutes fenêtres ouvertes... Nous attendons un retour de Frédéric Molossi, adjoint délégué aux commerces, aux marchés et aux relations avec les cultes.
- Autres retours attendus de la part de Frédéric Molossi : le marquage des périmètres extérieurs des commerçants et notamment l'intervention surprise sur site avec verbalisation du **vendeur de scooter boulevard Henri Barbusse**. *(A noter que la verbalisation a peut-être eu lieu car que ce dernier semble prendre moins de place sur le boulevard qu'avant l'été.)*

Plaintes à relayer :

Plusieurs riverains témoignent du bruit d'alarme du frigidaire de l'**Auberge du Cheval blanc**. En effet, ce dernier est stocké sur une terrasse extérieure côté cœur d'îlot et subit de plein fouet les températures élevées. En cas de fermeture plusieurs jours d'affilée, il est très difficile de joindre le gestionnaire du bar et le bruit résonne en permanence.

Des niveaux sonores (beaucoup) trop élevés ont également été signalés lors de fêtes dans ce même bar de l'**Auberge du Cheval Blanc**. Le gestionnaire ne baisse pas toujours le son quand on le lui demande.

4. Quelles envies pour cette nouvelle année ? Temps d'échange libre

Info° et Questions diverses :

- Le temps que tout le monde arrive, nous avons échangé sur l'Oktober fest organisé par le Comité des fêtes les 6 et 7 octobre dans le Square Barbara, avec soirée jeux, repas choucroute, et bal. Besoins de bénévoles le jeudi pour préparer et le dimanche pour ranger.
- L'accessibilité et le caractère accidentogène du rond point Charles de Gaulle est à nouveau soulevé. Il est suggéré de faire remonter ce problème à l' élu du quartier de La Noue qui est aussi élu à l'échelle du Département.
- A l'entrée de la rue Fusée, il y a toujours des camions qui s'engagent à tort et restent bloqués, parfois longtemps. Plusieurs solutions sont évoquées et débattues : panneau, chicane avec potelets.
- Problème de la rue des Bourguignons : il y a eu une vague de verbalisations abusives de personnes stationnées de façon légale. Nous ignorons si elles ont payé / contesté leurs amendes respectives.
- Square Barbara : budget participatif & suite du projet - une réunion est prévue normalement le mercredi 22 novembre (à confirmer) entre les différentes parties prenantes avec des propositions pour l'implantation des arbres + proposition de jeux premiers âges pour remplacer celui sur le rond + installation des bacs et peinture de la cabane.
- Un habitant a mis en avant le manque d'informations sur les emplacements des horodateurs et l'absence de réponse de l'entreprise en charge des horodateurs.

En conclusion, le CDQ va travailler en plus grande collaboration avec l'équipe de l'Antenne de Quartier pour un meilleur suivi de nos différentes demandes. Une première rencontre-arpentage informelle est organisée le mardi 03 octobre pour familiariser la nouvelle GUP, Zoé Perrott-White, avec les problèmes récurrents et quotidiens du quartier.